JIJEL

Les chiffres du wali

Le wali de Jijel a tenu, avant-hier, une conférence de presse au cours de laquelle il a dressé un bilan des efforts consentis par les pouvoirs publics durant le dernier quinquennal 2010-2014 dans différents secteurs.

Le wali Ali Bedrici a affirmé que la wilaya a consommé durant l'exercice 2014 une enveloppe financière de 132 milliards de dinars sur un total de 133 milliards de dinars dans le cadre des programmes communaux de développement, soit un taux de consommation de 99,4%.

S'agissant du programme sectoriel, le chef de l'exécutif a déclaré que durant le plan quinquennal 2010-2014, la wilaya a consommé plus de 59 milliards de dinars des crédits de payement sur un total de 78 milliards de dinars, soit un taux de consommation de 75% des crédits alloués par les pouvoirs publics tous secteurs confondus.

Le premier responsable de la wilaya a tenu à préciser que cette enveloppe ne concerne pas les consommations de l'Office de promotion et de gestion immobilière qui avoisinent les 20 milliards de dinars durant la même période. Plus explicite, Ali Bedrici a ajouté que ses services gèrent actuellement 3 204 opérations dont 1 979 ont été achevées dont 1 516 clôturées, 1 177 en cours de réalisation, 12 opérations à l'arrêt et 36 qui ne sont pas encore lancées.

Ceci exprime les efforts consentis par les autorités locales en matière de développement local, car le nombre des opérations qui sont l'arrêt ou non lancées ne dépasse pas le taux de 0,01%. Cependant, le conférencier a estimé que l'indisponibilité des assiettes foncières constitue un obstacle de taille pour la réalisation de différents programmes de développement dans différents secteurs.

A cet effet, il a indiqué qu'il existe 13 dossiers au niveau du ministère de l'Agriculture pour avis.

Il convient de souligner que ces dossiers concernant des terrains agricoles et forestiers, une fois validés, seront destinés pour l'implantation des équipements publics.

L'orateur a également soulevé le problème de l'absence des moyens de réalisation, ce qui entrave la réalisation de certaines infrastructures publiques.

Notons, enfin, que cette rencontre-bilan qui s'est tenue en marge de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya était une opportunité pour le chef de l'exécutif d'apporter certains éclairages sur un certain nombre de questions liées au développement local.

B. M. C.

PROJET DE PARC NATIONAL DE L'EDOUGH

L'offensive des écologistes

S'étendant du cap de Garde au cap de Fer, via la commune rurale de Seraïdi sa capitale, l'Edough pourrait être inscrit sur la liste des sites Ramsar d'Algérie. Ce qui permet d'augmenter à onze le nombre de zones humides désignées à ce niveau international, un statut spécial qui reconnaît la haute valeur patrimoniale des zones humides pour un pays et pour l'humanité. C'est en tout cas la conclusion à laquelle sont arrivés les participants à l'atelier organisé cette fin de semaine à Annaba.

Placée sous la direction du laboratoire écologie des systèmes terrestres et aquatiques «EcoSTAq» de l'Université Badji-Mokhtar de Annaba, la manifestation a été caractérisée par des communications et des débats de haut niveau. C'est qu'inscrire le site de l'Edough sur la convention Ramsar basée sur des critères internationaux de désignation n'est pas une sinécure. Mais la volonté d'y arriver est forte tout autant que la détermination des jeunes et moins jeunes animateurs de l'atelier de Annaba de ce 18 mars 2015 à Seraïdi.

Ce site protège de nombreuses espèces emblématiques dont celles des oiseaux menacés. «Nous apprécierons que cette inscription au sein des sites Ramsar soit réalisée lors du prochain anniversaire de la signature de la Convention internationale sur les zones humides, aussi connue sous le nom de convention Ramsar», souhaitent les jeunes étudiants des Sciences de la terre de l'Université de Annaba. Ils avancent au titre d'argument, l'engagement de l'Etat algérien pour la protection des espèces et des habitats de ce qui pourrait devenir le onzième site Ramsar en Algérie. «Nous avons visité l'Edough.

C'est durant cette mission que nous avons réalisé qu'il serait un bon candidat pour l'inscription à la convention Ramsar», explique Mme Zihad Bouslama, directrice du Centre national des recherches en environnement et développement durable et professeur à l'Université Badji-Mokhtar de Annaba.

L'idée de faire de l'Edough un parc national germe depuis 1921. Désormais convaincus de la valeur internationale du site, Critical Ecosystem Partnership Fund, BirdLife International, le laboratoire EcoSTAq, l'association Green Ground et le ministère de l'Environnement l'ont proposé pour être inscrit sur la liste des sites Ramsar. La démarche a été déjà initiée.

Le site de l'Edough qui s'étend sur 90 000 hectares est une zone écologiquement riche comprenant une frange littorale de 80 km, des montagnes forestières culminant à plus de 1 000 mètres (Bouzizi, 1 008 mètres), le lac Fetzara classé Ramsar, des vallées et des plaines.

L'attrait paysager est indéniable, que ce soit de la mer, de la côte ou du sommet de la montagne. Culturellement, cette zone habitée renferme des vestiges de l'époque romaine, des vieux quartiers urbains de l'époque coloniale, des forêts de chêne exploitées pour son liège, des activités traditionnelles de pêche. La zone possède d'autres atouts comme les plages, le village de Seraïdi en montagne avec sa vue sur la mer et sa neige en hiver, le phare en prolongement de la corniche, le gradient de température sur l'échelle altitudinale adret et ubac permettant une agriculture biologique diversifiée. Il est précisé que le développement socio-économique qui accompagne la croissance démographique n'est actuellement pas suffisamment intégré.

Les planifications restent relativement sectorielles, à travers le système PSD (planification sectorielle du développement) géré par chaque ministère technique. Les spécialistes avancent aussi que la planification communautaire du développement (PCD), de plus en plus déléguée aux communes, reste souvent peu participative et n'intègre pas toujours les réels besoins des hameaux (mechta) et des ménages.

Des débats, nous retiendrons que les intervenants ont estimé que le ministère de l'Environnement ne dispose pas de moyens nécessaires pour imposer sa vision dans les décisions de développement. Comme il ne disposerait pas de personnel sur le terrain et encore moins de résultats de suivi de l'environnement. Pour les mêmes intervenants dont des représentants des associations et autres écologistes, seul le ministère de l'Agriculture, par ses structures déconcentrées de la Direction générale des forêts, tente, à travers son programme PPDRi, de suivre une approche de développement rural intégré englobant l'environnement.

L'on n'a pas manqué de souligner les efforts consentis par la Direction régionale des forêts à Annaba qui s'active dans ce sens et encourage depuis longtemps le classement du parc.

Néanmoins, la majorité des études et des suivis écologiques est réalisée dans les zones protégées comme dans les parcs nationaux établis, ce qui n'est pas le cas de la région de l'Edough.

A. Bouacha

OUM-EL-BOUAGHI

Le directeur de l'OPGI démis de ses fonctions

De sources concordantes, nous avons appris que le ministre de l'Habitat a pris, en ce début de semaine, la décision de mettre fin aux fonctions du directeur de wilaya de l'OPGI.

Selon les mêmes sources, cette décision prise par le ministère de tutelle est motivée par un rapport négatif sur tous les plans durant la période de gestion à la tête de l'Office par ce responsable, notamment en matière de maîtrise et de suivi de ce secteur stratégique, ajoutent nos sources.

Les programmes de logements alloués à la wilaya et distribués dans les 29 communes ont connu des palabres surtout dans les délais de réalisation, les viabilisations et aménagements extérieurs ainsi les commodités (eau, gaz et électricité).

Selon les mêmes sources, toutes ces insuffisances ont souvent été à l'origine de manifestations des citoyens, poussés par l'indifférence du directeur de l'Office qui refuse d'ouvrir le dialogue avec les postulants aux logements sociaux.

Dans le même sillage, nous avons appris que le ministère de l'Habitat a désigné un autre responsable à la tête de l'OPGI en la personne de M. Benali qui a déjà exercé les mêmes fonctions au niveau de la wilaya de Souk Ahras et qui devra prendre ses fonctions dans les tout prochains jours.

Moussa C.